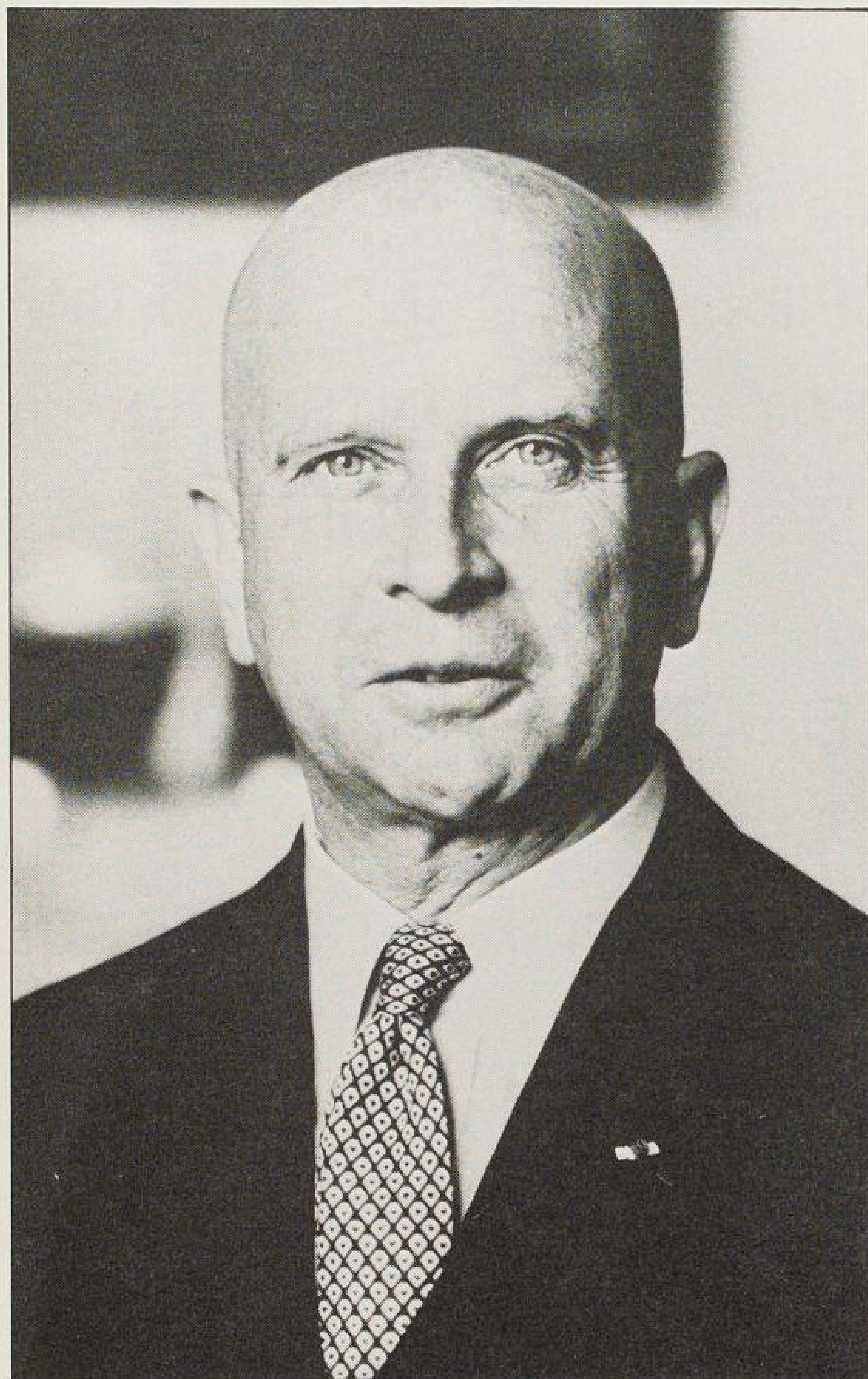
ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

XIIᵉ CIRCONSCRIPTION DE PARIS 12ᵉ Arrt QUINZE-VINGTS, BERCY, PICPUS-SUD

P. de BENOUVILLE

DEPUTE SORTANT — CONSEILLER DE PARIS



CANDIDAT UNIQUE DE LA MAJORITÉ

présenté par :

- — la Démocratie Chrétienne
- — le Rassemblement Pour la République (R.P.R.)
- — le Parti Républicain (P.R.)
- — le Centre des Démocrates Sociaux (C.D.S.)
- — le Centre National des Indépendants et Paysans (C.N.I.P.)
- — le Parti Radical

Editeur
Général de brigade (réserve)
Interné de la Résistance
Commandeur de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération
Croix de Guerre 39-45
Médaille de la Résistance
Médaille des Evadés

SUPPLEANT :

ANDRE PLANCHET

Directeur Commercial
Officier de la Légion d'Honneur
Conseiller de Paris



EN ME PLACANT LARGEMENT EN TETE DE TOUS LES CANDIDATS, AU PREMIER TOUR, VOUS AVEZ FAIT VOTRE CHOIX ET DEMONTRE QUE VOUS REFUSIEZ LE PROGRAMME COMMUN : MERCI DE TOUT CŒUR.

LES ABSTENTIONNISTES DOIVENT NOUS AIDER. ET JE COMPTE AUSSI SUR CEUX QUI, DANS LE CAMP DE LA GAUCHE, NE VEULENT PAS CONTRIBUER A INSTALLER LES COMMUNISTES AU POUVOIR.

JE SERAI, UNE FOIS ELU, AVEC LA MAJORITE RECONDUITE, LE GARDIEN DE VOS LIBERTES ET, DANS LE PROGRES SOCIAL, L'ARTISAN DECIDE DE L'AMELIORATION DE VOTRE SORT.

Electrices, Electeurs,

le 19 Mars, votez pour

Pierre de BENOUVILLE

CANDIDAT UNIQUE DE LA MAJORITÉ

I. M. P. - Paris 2e

VU, LE CANDIDAT